

1re CIRCONSCRIPTION DE SAINT-LO
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 14 JUIN 1981

LE VOTE CONSTRUCTIF DU 14 JUIN

Michel ALLAMAND

Candidat,
Représentant,
Militant syndical,
Membre du Comité
Fédéral.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'histoire montre que c'est dans les moments où la représentation parlementaire communiste a été la plus importante que les plus grandes réformes démocratiques, économiques, sociales en faveur des travailleurs ont été réalisées.

Un premier pas vient d'être franchi avec la défaite de Giscard ; il doit être suivi d'un autre : assurer au P.C.F. une forte influence en nombre de voix dans **chaque circonscription** mesurable au plan national et au nombre de députés.

Il faut, dans la circonscription de Saint-Lô donner à chaque voix de gauche la plus grande efficacité pour amplifier la défaite nationale de la droite et réussir le changement avec une majorité d'union bien ancrée à gauche.

MAIS LE 14 JUIN AUCUN VOTE NE PEUT AVOIR PRIORITE SUR LE VOTE COMMUNISTE. Cela permettra au P.C.F. d'avoir sa place au gouvernement avec des ministres communistes pour y faire entendre la voix des travailleurs et de la classe ouvrière en y apportant sa contribution originale.

Le 10 mai le pays a renvoyé Giscard à ses châteaux ; pour les élections législatives les électeurs de la circonscription de Saint-Lô doivent renvoyer son fidèle serviteur Daillet dans ses foyers ; il est le responsable local de la désastreuse politique condamnée clairement par les Français le 10 mai.

Avec nous ce sera en priorité le plein emploi, la justice sociale, l'amélioration de la vie des familles, des jeunes, la solution des problèmes de l'école, du logement, de la santé, l'essor de notre économie grâce à de profondes réformes, le progrès de la démocratie, des droits des travailleurs dans l'entreprise et en dehors, le rôle indépendant de la France dans le monde, au service de la paix, du désarmement, de l'amitié et de la solidarité entre les peuples.

Depuis plus de vingt ans le candidat du P.C.F. Michel ALLAMAND participe directement aux luttes des travailleurs, tant au plan syndical que politique. Ceux des travailleurs qui ont participé aux conflits récents dans la région Saint-Loise peuvent en témoigner.

Il est donc le plus qualifié pour être leur porte-parole à l'Assemblée Nationale.



Alain BIRETTE

Suppléant,
Instituteur,
Secrétaire de la section
du P.C.F. de Carentan,
Membre du Comité
Fédéral.

LE 14 JUIN VOTEZ
Michel ALLAMAND, Alain Birette,

candidats du P.C.F.

IMP. CORBRION CONDÉ / VIRE